



MOTIF DE LA DEMANDE Coût du duplicata : 10€

- Carte perdue
 Carte détériorée
 Carte volée

Pièces à joindre :

un chèque bancaire ou postal, à l'ordre de « Régie des Transports 42 » (paiement par carte bancaire et espèces accepté uniquement pour un duplicata sur place à l'Antenne, 18 rue Etienne Mimard, 42000 Saint-Etienne)

Je soussigné(e)

Adresse

Code postale Ville..... Téléphone

Responsable légal de l'élève Né(e) le/...../.....
(Nom) (Prénom)

Certifie que mon enfant

Nom de l'établissement scolaire

(ne cocher qu'une seule case) a perdu sa carte Oûra ! s'est fait voler sa carte Oûra ! a détérioré sa carte Oûra !

DEMANDE DE DUPLICATA ACCOMPAGNÉE DES PIÈCES À RETOURNER À :

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de La Loire
18 rue Etienne Mimard - CS 20260
42006 Saint-Etienne Cedex 1

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire du responsable légal

À

le